

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 358/2022

A la société BAHEYKE

Après avoir reçu le contrat du marché n° 005/CGPMP/BUDGET/2018, conclu avec le Ministère du Budget, pour un montant total hors taxe de dollars américains soixante-deux mille cent trente-deux, quarante-cinq centimes (USD 62 132,45) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 434,92 (dollars américains quatre cent trente-quatre, nonante-deux centimes).

Fait à Kinshasa le 28/11/2022.

Pour servir à valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i